



Niveau de vie des retraités

Une voix autorisée vient, une fois de plus, de conforter la position de la Confédération Française des Retraités.

Patrick Artus dans un récent éditorial de Challenges le dit : non le niveau des retraités en France n'est pas anormalement élevé. Et si le poids des retraites dans le PIB (14,6 %) est supérieur à la moyenne européenne cela tient au faible taux d'emploi, notamment à celui des seniors.

Il n'est, par ailleurs, pas normal de comparer le niveau de vie d'un nouveau retraité arrivé au terme d'une longue vie professionnelle à celui d'une personne entrant dans la vie active.

La CFR tient à rappeler à ce sujet que si le taux de remplacement des salaires par les retraites est en moyenne de 71,9 %, ce taux chute pour les cadres dont la retraite ne représente le plus souvent que 50 à 58 % de leur dernier salaire.

Et donc la CFR le dit et le redit : les retraités ne sont pas des privilégiés à qui il faut faire payer les désordres de nos comptes publics.

Pierre ERBS

Président

Confédération Française des Retraités

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association

Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités